

Introduction

L'inclusion est de la responsabilité de tous et toutes. Plus encore que l'intégration ou l'assimilation qui reposent toutes deux sur l'adaptation et la participation d'une ou d'un groupe de personnes, l'inclusion repose elle sur la responsabilité de la société et des organisations ainsi que sur leur ouverture à la diversité des personnes pour que chacune d'entre elles se sentent bienvenues. Autrement dit, l'inclusion représente « l'élimination de barrières et l'adaptation des structures de la société aux besoins de tou*tes »¹.

La communication constitue à la fois une barrière et un outil pour ce changement. En effet, que ce soit par le langage, le discours ou le visuel, la communication représente un instrument d'influence et de représentations. Elle permet de façonner nos pensées et notre perception du monde et de les transmettre aux autres. Elle est également en perpétuelle évolution, se modulant avec les changements sociaux et réciproquement.

Actuellement, de nombreux outils de communication contribuent à l'invisibilisation d'une grande partie de la population. C'est le cas par exemple du langage, qui tend à omettre l'ensemble des personnes qui ne s'identifie pas comme « homme », au moyen d'une règle : le « masculin » l'emporte sur le féminin. On parle du masculin générique.

Toutefois, il est possible d'adopter une communication dite inclusive. Celle-ci ne se limite pas à l'égalité des genres mais implique également une communication non-discriminatoire qui est anti-raciste, inclusive envers les personnes en situation d'handicap et évitant l'ensemble des stéréotypes envers des groupes de personnes. « Adopter une communication inclusive, c'est donc améliorer la représentation de la société »². Elle permet de déconstruire les barrières communicatives et contribue à l'inclusion, l'estime et l'égalité de toutes les personnes³.

L'écriture inclusive est l'un des outils de cette communication. Elle se définit comme « l'ensemble des attentions graphiques et syntaxiques qui permettent d'assurer une égalité de représentation de toutes les personnes »⁴.

En tant qu'association représentant les organismes de jeunesse, et travaillant notamment à faire entendre la voix des jeunes, le GLAJ-Vaud détient la capacité d'être un véritable moteur de l'inclusion⁵. C'est pourquoi, l'association souhaite adopter une rédaction inclusive dans l'ensemble de sa communication et encourage l'utilisation de ce langage dans les communications interpersonnelles.

Pour guider le personnel et ses membres, une charte a été élaborée lors d'un atelier encadré Madame Noémie Schorer, formatrice de l'association *Décadrée*, qui promeut l'égalité dans les médias, la publicité et la langue. Cette Charte est une base de travail qui a vocation à être interrogée régulièrement. Elle inclut également des sites ressources en cas de doutes et s'appuie sur le manuel élaboré par Décadrée.

¹ Inclusion et Diversité dans les associations de jeunesse, p.9

² Amnesty international, Guide de langage inclusif, p.2

³ Inclusion et Diversité dans les associations de jeunesse, p.33

⁴ Décadrée, L'écriture inclusive, Son usage au quotidien, p.3

⁵ Inclusion et Diversité dans les associations de jeunesse, p.3

Charte d'écriture inclusive

Le GLAJ-Vaud invite à s'exprimer en s'adressant à un public divers et mixte, de manière inclusive et égalitaire. Pour poursuivre cet objectif, le comité et l'équipe du GLAJ s'engagent, dans leur communication, à :

1. Renoncer au masculin générique.
2. User, chaque fois que cela est possible, de termes épïcènes ou de formes passives. Pour rappel, « est épïcène un terme désignant un être animé, dont le genre grammatical ne change pas selon le genre de l'être désigné » (Décadrée, p.11). Les termes épïcènes n'ont pas de marque de genre, ils sont englobants, non binaires et inclusifs. Ils permettent également d'alléger le texte.
Exemples : Le groupe, l'équipe, la direction, le secrétariat, une personne, un être, ...
3. User, dans le cadre d'une **communication formelle et officielle**, de la double désignation (doublets), en privilégiant l'ordre alphabétique d'apparition des textes.
Exemples : Les étudiantes et les étudiants – Les traducteurs et les traductrices.
 - a. Accorder, dans le cas de la double désignation, selon l'usage du point médian unique
Exemple : Les associations et les organismes engagé-es
4. User et accroder, dans la **communication générale** et notamment sur les réseaux sociaux, selon l'usage du point médian unique.
Exemple : Les moniteur-rices engagé-es dans un organisme.
5. Éliminer les expressions sexistes (préférer Madame à Mademoiselle, Droits humains à Droits de l'homme, etc.)
6. Utiliser un vocabulaire inclusif qui ne réduit pas une personne à une caractéristique mais en privilégiant l'ajout d'adjectifs pour décrire sa réalité ou sa situation.
Exemple : Une personne en situation de handicap
7. Faire preuve d'une attention particulière aux images utilisées, notamment dans la communication sur les réseaux sociaux, afin que celles-ci représentent la diversité du public cible et ne véhiculent pas de stéréotypes.

En plus de ces 7 directives, le comité et l'équipe du GLAJ-Vaud s'accordent sur les points suivants :

1. L'utilisation de la forme non-binaire x est admise et encouragée dans le contexte nécessaire, notamment pour la communication avec les membres du GLAJ-Vaud directement concernés par les questions d'inclusivité et de diversité.
Exemple : Les formateur-x-ices
2. L'utilisation des pronoms inclusifs (iel ; el ; ielle ; iels ; illes ; ellui ; elleux ; celui ; celleux ; ceulle) est admise et encouragée dans le contexte nécessaire, notamment pour la communication avec les membres du GLAJ-Vaud directement concernés par les questions d'inclusivité des genres.

Les membres du comité et de l'équipe du GLAJ-Vaud s'engagent à suivre ces règles tout en priorisant la fluidité et l'intelligibilité de leur communication.

Cette charte a été élaborée suite à l'atelier de travail sur l'écriture inclusive proposé dans le cadre de la journée de travail du comité et de l'équipe du GLAJ-Vaud du samedi 19 mars 2022. Elle y a été validée par l'ensemble des personnes présentes, qui s'engagent ainsi à y souscrire.

Références et sites ressources :

Amnesty international, Guide de langage inclusif, mai 2021.

Chancellerie fédérale, Guide de formulation non sexiste, Berne, décembre 2000.

Décadrée, L'écriture inclusive, Son usage au quotidien

Eninclusif.fr : site collaboratif sur lequel il est possible de trouver les différentes formes d'écriture en fonction du mot cherché.

Genderfluid.space : dictionnaire de termes importants.

Inclusion et diversité dans les associations de jeunesse, 2021.